

Conseil d'école élémentaire du 22 mars 2019 – 20 h

Accueil

- Secrétaire de séance : Carine HOUEL MAURER

Présents :

Enseignantes : Christine LÉGER, Anne GUILLON, Nathalie GASSMANN, Carine HOUEL MAURER, Stéphanie JEUCH.

Commune : Michèle HEUSSNER, Michel URBAN

Associations :

PEEP : Sarah LUDWIG (titulaire), Sandra JUD (suppléante)

Vivre l'École : Nathalie BOUTINAUD (titulaire), Ludivine MERCIER

Excusés : Mélanie PENNER, Pierre GROSS

- Désignation des membres du conseil :

Les enseignantes, les représentants de la commune, Nathalie BOUTINAUD (titulaire Vivre l'École), Sarah LUDWIG (titulaire PEEP), Sandra JUD (suppléante PEEP)

- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2018 : à l'unanimité

Vie scolaire

- Sorties et animations (PEEP – Vivre l'École)

Pour tous :

Dessin : Concours PEEP et concours Crédit Mutuel

Sécurité routière : gratuité pour les familles – financement CCBZ

2^e trimestre (théorie) : lundi 25 février pour les CE1, CE2 et CM2, mardi 26 février pour les CM1, vendredi 1^{er} mars pour les CP.

3^e trimestre (pratique) : lundi 6 mai CM2 à vélo, CE1 piétons, mardi 21 CM1 à vélo, CP puis CE2 piétons.

Distribution de *Mennele* :

Le 4 décembre 2018 – *Mennele* offerts par la boulangerie de Geudertheim. Les enseignantes la remercient vivement.

Animation « compostage »

Installation de bacs à compost à l'arrière du bâtiment des Loustics. Animation le 4 mars pour les CE2, CM1 et CM2 et le 1^{er} avril pour les CE1 et CP. Gratuité pour les familles, financement CCBZ.

Distribution de bio-seaux donnés à la demande des familles intéressées.

Photo de classe et photos individuelles : lundi 25 mars 2019.

Jeux de fin d'année :

Jeudi 4 juillet après-midi. L'association Vivre l'École se propose, en collaboration avec les enseignantes et la Mairie, d'organiser la fête de fin d'année des CM2. De nombreuses surprises sont au programme. Les parents sont les bienvenus pour cette occasion unique. L'association offrira un goûter ainsi qu'une boisson aux enfants présents ce jour-là.

CP :

Animation *Solide, liquide, gazeux* le 22 janvier. Gratuité pour les familles. Coût réel : 3,50 € pris en charge sur le budget mairie.

Animation *L'eau c'est la vie* le 5 février. Gratuité pour les familles. Coût réel : 3,50 € pris en charge sur le budget mairie.

Sortie facultative à la maison d'outre-forêt de Kutzenhausen le 26 février. Coût : 14 € à la charge des familles.

Stage poney les 13, 14, 16 et 17 mai. Sortie facultative. À la charge des familles pour environ 60 € + 20 € de transport.

CE1 :

Sortie au musée Tomi UNGERER le 7 décembre 2018. Gratuité pour les familles. Coût réel : 3,55 € pris en charge sur le budget mairie.

Badminton : 6 séances les 6, 13 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2018. Gratuité pour les familles. Coût réel : environ 12 € pris en charge sur le budget mairie.

Piscine : 10 séances les 12, 19 et 26 mars, 2, 23 et 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai. Gratuité pour les familles. Coût réel : 36 € par élève, pris en charge sur le budget mairie.

Cirque : 17, 18, 20 et 21 juin. Sortie facultative. À la charge des familles : 57,30 € (semaine de cirque + transport).

Pique-nique le 5 juillet avec les CM2.

CP/CE2

Animation *Solide, liquide, gazeux* (CP) le 22 janvier. Gratuité pour les familles. Coût réel : 3,50 € pris en charge sur le budget mairie.

Animation *L'eau c'est la vie* (CP) le 5 février. Gratuité pour les familles. Coût réel : 3,50 € pris en charge sur le budget mairie.

Badminton : 6 séances les 15 et 29 janvier, 5 février, 12 et 19 mars. Gratuité pour les familles. Coût réel : environ 12 € pris en charge sur le budget mairie.

Sortie au Moulin d'Eschwiller le 13 mai : coût à définir.

Stage poney les 24, 25, 27 et 28 juin. Sortie facultative. À la charge des familles pour environ 60 € + 20 € de transport.

CE2/CM1 :

Badminton : 6 séances les 15 et 29 janvier, 5 février, 12 et 19 mars. Gratuité pour les familles. Coût réel : environ 12 € pris en charge sur le budget mairie.

Sortie au Moulin d'Eschwiller le 13 mai : coût à définir.

Stage poney les 17, 18, 20 et 21 juin. Sortie facultative. À la charge des familles pour environ 60 € + 20 € de transport.

Accueil des correspondants allemands : 7 mai

Sortie chez les correspondants allemands à Weitenung : 4 juin. Subvention régionale sur le transport à définir. Le reste sera pris en charge par les familles.

CM2 :

Sortie au musée Tomi UNGERER le 7 décembre 2018. Gratuité pour les familles. Coût réel de 3,55 € pris en charge sur le budget mairie.

Badminton : 6 séances les 6, 13 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2018. Gratuité pour les familles. Coût réel : environ 12 € pris en charge sur le budget mairie.

Piscine : 10 séances les 12, 19 et 26 mars, 2, 23 et 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai. Gratuité pour les familles. Coût réel : 36 € par élève, pris en charge sur le budget mairie.

Cirque : 17, 18, 20 et 21 juin. Sortie facultative. À la charge des familles : 57,30 € (semaine de cirque + transport).

Animation *Changement climatique* : après midi des 25 mars, 29 avril et 10 mai. Financement CCBZ. Gratuité pour les familles

Pique-nique avec les CE1 le 5 juillet.

Sortie au collège : 13 juin (à confirmer, en attente des horaires qui n'ont pas été transmis par le collège). Coût non défini (environ 8 €).

- **Fête de fin d'année CM2 (Vivre l'École)**

Les enseignantes proposent que la remise des livres pour les CM2 se fasse vers 15 h 15 le jeudi 4 juillet à la fin de l'après-midi « jeux ». Cela permettrait d'une part que tous les CM2 soient présents, d'autre part que

cette remise se fasse devant tous les élèves de l'école. Un goûter et un moment festif seront organisés ensuite par Vivre l'École.

- **Projet d'école : harcèlement et violence (Vivre l'École)**
 - Contact pris avec Monsieur PAYEN, intervenant indépendant ayant travaillé avec le collège de Hoerdt sur ce sujet. Devis : 600 € pour une heure d'intervention dans chaque classe soit 5 heures + 400 € pour animer une soirée débat avec les parents.
Le coût, soit 5,22 € par élève pour une heure, a été estimé excessif par l'équipe pédagogique. En effet, les animations habituelles tournent autour de 1,50 € de l'heure par élève (exemple : *Monde et Nature* 3,50 € pour 2 heures soit un taux horaire de 1,25 €. Le stage poney au Haras des Bussières revient à 3,75 € de l'heure avec 2 monitrices soit 1,90 € de l'heure, prêt des chevaux compris...)
 - Contact pris mi-mars avec la FFF auprès des personnes dont les coordonnées nous ont été transmises par Mme HORNY. En attente de réponse.
 - Le sujet reste traité en classe et au quotidien.
- **Bilan sur les doubles niveaux (Vivre l'École)**

Pas de soucis particuliers évoqués par les enseignantes même si leur rythme de travail en classe et leur temps de préparation s'est alourdi. En ce qui concerne les contenus pédagogiques, la concertation entre les enseignantes permet d'assurer l'égalité des notions traitées dans chacune des classes.
- **Problème des « pauses pipi » pendant la classe (Vivre l'École)**

Sujet abordé lors des réunions de rentrée : les enfants ne sont pas encouragés à sortir dans la demi-heure qui suit l'entrée en classe. Il faut veiller à ce que les enfants aillent aux toilettes avant l'école y compris au périscolaire... Par la suite, c'est à la demande et en fonction des signes physiques de besoin de l'élève. La PEEP fait remarquer qu'il reste pourtant en questionnement qu'au niveau médical il est fortement déconseillé de se retenir pour aller aux toilettes (notamment pour les filles).
- **Point sur les absences**

Rappel :

 - 1 – les absences non prévues sont à signaler par téléphone **en laissant un message sur le répondeur** indiquant les nom et prénom de l'élève, sa classe et par qui faire porter le travail et les leçons.
 - 2 – toute absence est à excuser **par écrit** sur papier libre **avec le motif de l'absence.**
 - 3 – Conformément à la loi (règlement intérieur article 2, alinéa 2.1 et 2.2), la fréquentation de l'école doit être régulière. Les motifs d'absences justifiées sont les maladies (si possible avec un certificat médical) ou les raisons familiales officielles telles que mariage ou enterrement. Les absences pour tout autre motif sont considérées comme « non justifiées » sur le plan administratif. Au-delà de 4 demi-journées injustifiées ou d'absences répétées les familles doivent être signalées à l'inspection.

Il est à noter que de plus en plus de familles partent en vacances ou en week-end prolongé sur le temps scolaire. Les enseignantes ne sont pas toujours en mesure de « donner le travail à l'avance » car les séances sont adaptées au fur et à mesure de l'avancement des tâches dans la journée. Les évaluations ne peuvent pas être faites à la maison et seront rattrapées, dans la mesure du possible, en classe.

Associations

- **Bilan du prix des jeunes dessinateurs (PEEP) :** la PEEP remercie pour les nombreux dessins réceptionnés de la part de l'école élémentaire. Une remise de prix sera prévue au printemps avec une après-midi récréative et certainement déguisée pour les enfants (date et modalités à préciser).
- **Point « chocolats de Pâques » (Vivre l'École) :** remercie pour la distribution des bons de commande. L'opération sera renouvelée l'année prochaine.

Hygiène, sécurité, travaux

- Exercices sécurité (PEEP)
Exercice « incendie » réalisé le mardi 25 septembre 2018 avec la maternelle. RAS.
Exercice « séisme » réalisé le jeudi 18 octobre 2018. RAS.
Exercice « confinement » réalisé le jeudi 22 novembre 2018. RAS.
L'exercice « attentat » prévu le mardi 22 janvier a été reporté à une date ultérieure car il faisait trop froid pour sortir sans manteaux.
Dernier exercice « incendie » prévu le jeudi 4 avril.
- Mise en peinture
Ce sera le tour de la salle des CP au rez-de-chaussée.
- Projet de construction d'une nouvelle école et d'un périscolaire maternels
Le conseil municipal réuni le 1^{er} mars 2019 a approuvé le projet de construction d'une école et d'un périscolaire « maternelle » et décidé d'engager un concours de maîtrise d'œuvre à cet effet. Le jury constitué pour analyser les candidatures se réunira le 25 avril pour sélectionner les 3 équipes qui seront retenues pour établir un projet avec maquette. Les directrices d'école et la responsable du service périscolaire font partie du jury. Plus de 40 candidats ont déjà consulté le règlement du concours.

Prochain conseil d'école : 14 juin 2019 – 20 h.